



PALEO

Revue d'archéologie préhistorique

20 | 2008

Spécial table ronde (2^e partie) : *Le Gravettien : entités régionales d'une paléoculture européenne*, Les Eyzies, juillet 2004

La frise sculptée de l'abri Reverdit (Sergeac, Dordogne) : première approche analytique des œuvres

The Reverdit rock-shelter (Sergeac, Dordogne) sculptured frieze: works first analytical approach

Camille Bourdier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/paleo/1642>

ISSN : 2101-0420

Éditeur

SAMRA

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 23-46

ISSN : 1145-3370

Référence électronique

Camille Bourdier, « La frise sculptée de l'abri Reverdit (Sergeac, Dordogne) : première approche analytique des œuvres », *PALEO* [En ligne], 20 | 2008, mis en ligne le 23 mai 2011, consulté le 09 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/paleo/1642>



PALEO est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

LA FRISE SCULPTÉE DE L'ABRI REVERDIT (Sergeac, Dordogne) : PREMIÈRE APPROCHE ANALYTIQUE DES ŒUVRES

Camille BOURDIER⁽¹⁾

Résumé : Dans le cadre de notre doctorat, nous avons réalisé en 2007 le relevé analytique de la frise sculptée de l'abri Reverdit (Sergeac, Dordogne), abri-sous-roche occupé et orné au Magdalénien moyen. L'art pariétal de cet abri, peu étudié jusqu'ici, a donné lieu à des interprétations diverses, voire contradictoires tant dans le nombre que dans la nature des sujets (Delage 1935 ; Laming-Empeire 1962 ; Leroi-Gourhan 1965 ; Rousot 1984). Il a, en effet, subi de multiples et profondes dégradations qui rendent son déchiffrement particulièrement complexe. Notre intervention visait à discerner et à comprendre la nature des œuvres paléolithiques en tenant compte des facteurs d'altérations (naturels, anthropiques) du support.

Cette analyse met en avant quatre sculptures principales, regroupées en frise. Elle reconnaît la réalité des trois entités graphiques (cheval, bison, bison) admises par tous, et en donne cependant des lectures nouvelles. Elle révèle également une œuvre inédite (cheval ?) sur un autre panneau à proximité des autres représentations. Deux de ces bas-reliefs montreraient des phénomènes de retailles de sculptures de bisons antérieures.

Trois moments d'intervention sur la frise ont été repérés : aux premiers bisons très vestigiels font suite les imposants bas-reliefs de chevaux et de bisons, très épais. Puis, l'un des bisons est retouché. La frise reste inachevée. Le registre rencontré est uniquement sculpté : aucune gravure ni trace de peinture n'a pu être isolée.

Des liens se manifestent avec d'autres abris ornés de la même période. Les œuvres de l'abri Reverdit montrent de profondes similitudes (technique de mise en relief, composition) avec les sculptures du Cap-Blanc (Marquay, Dordogne), distant de quelques kilomètres. Des rapprochements plus ténus apparaissent aussi avec le Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne), nettement plus éloigné. Reverdit garde néanmoins une identité propre, notamment dans le traitement formel de ses bisons.

Mots-clés : Reverdit, art pariétal, sculptures, relevé analytique, Magdalénien moyen, abri-sous-roche.

Key-words : Reverdit, rock art, carvings, analytic recording, middle Magdalenian, rock-shelter.

Abridged english version

The Reverdit rock-shelter (Sergeac, Dordogne) sculptured frieze : works first analytical approach.

Belonging to the famous "La province préhistorique des Eyzies" (Cleyet-Merle 1995 – fig. 1), Reverdit rock-shelter is a site associating human occupations and rock art. Early discovered (Reverdit 1878), this small rock-shelter (1 m long, 3 m max. high, 5 m max. deep) is mainly excavated between 1911 and 1914 by F. Delage who brings two archaeological layers to the fore (fig. 2). The site is traditionally dated from Middle Magdalenian (Delage 1935 ; Sonnevile-Bordes de 1960 ; Robin 1986).

Discovered in 1923 by the owner M. Castanet, the little frieze fills the back of the shelter, in the upper part, at man level (fig. 3). As part of our doctorate on a territory and identity approach of the Middle Magdalenian decorated rock-shelters, we made the analytical report of these sculptures in 2007.

Until then there had never been any exhaustive recording, nor any analysis of these works. It only existed three sketches (Delage 1927 ; Delage 1935 ; Leroi-Gourhan 1965 – fig. 4). Breuil's drawings (Delage 1935) were the reference for this site, although they are said to be

(1) Université Bordeaux 1, UMR PACEA 5199, Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire, Avenue des Facultés, 33405 Talence - ca.bourdier@laposte.net

embellished and completed in comparison with the original (Roussot 1984). The searchers disagree on the number and the nature of the figures, certainly because of the wall deterioration. Nevertheless, three main representations are unanimously admitted : horse forequarters and two bisons, in single file.

1- Method

The analysis of a parietal work aims to distinguish anthropic tracings from natural lines on the one hand, and Magdalenian tracings from recent marks on the other hand.

Two complementary recording methods were coupled : photographic recording and analytical graphic report.

The graphic report was made with the normes used for the study of the sculptured rock art of the Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne) et the Chaire-à-Calvin (Mouthiers-sur-Boème, Charente), with the same analysis method (Pinçon, Iakovleva 1997). Each element is symbolised by the special association of a pattern and a colour.

The report technique used was the video-projection technique, developed in the Chaire-à-Calvin since 2005 (Pinçon *et al.* 2005). The data entry is done on a pen tablet with a portable computer connected to a video-projector (fig. 5) This technique requires several people, but it has proved to be faster and more flexible than the traditional graphic report. Working together force to confront the points of view which restricts personal subjectivity.

2 - Wall analysis

The shelter wall is divided into two shifted horizontal steps (fig. 6). It is vertically cut by a parting. The frieze was made on the upper step. In the lower part, the decorated area is cut by numerous old and recent gelifraction pieces, more or less wide (fig. 7). Its upper surface is more regular. The frieze is covered by a mondmilch mist, nevertheless thinner than in the rest of the shelter. Little vegetation has grown in some concavities, especially on the left side (fig. 8).

Beside these natural deteriorations, several post-palaeolithic anthropic actions have caused damages to the wall (fig. 9) :

- metal tools knocks left during the first excavations of the shelter (fig. 10) ;
- finger outlines mostly on the figures, certainly to make the reading easier ;
- brushing ridges from wall cleanings.

3 - New readings and interpretations

3.1 Graphic unit n°1 : horse forequarters

The frieze starts with the sculpture of a horse (Roussot 1984) on the rump of which would lie a second horse head (Delage 1935 ; Laming-Emperaire 1962 ; Leroi-Gourhan 1965).

The right part volumes outline right profile horse forequarters (fig. 11). Two small elongated and oblique relieves come out of the breast and the stomach. The figure has big dimensions (84 cm long, 50 cm tall). Its thickness fluctuates between 3 and 6 cm. Its digging is deep and wide (15 cm in the lower part).

This horse could be a bison sculpture renewal. Its strong neck reminds the bison. Above the head, bow sculpture remains recall the bison hump (fig. 7 and 11). The two little relieves coming out of the stomach and the breast are also hard to explain. They can't fit with the forelegs that would be too separated. However they'd correspond with the bison forelegs and hind legs sketch (fig. 12).

Bison-horse sculpture renewals are known in some others sculptured rock-shelters. Thus, this figure looks very much like the n°2 horse of Cap-Blanc (fig. 13).

In the left part, nothing can confirm Breuil's interpretation who saw a horse head that would have been superponed to the first horse rump (fig. 4).

Only the horse forequarters have been represented.

3.2 - Graphic unit n°2 : bison

A few centimetres under the horse snout is the best preserved sculpture of the frieze : a bison, recognized by all the searchers although the reports change a bit (fig. 4).

With huge dimensions (1 m long and 70 cm high), this right profile bison is the most complete figure of Reverdit shelter (fig. 11). Its lower part (stomach and legs) has gone with a fracture. Only remains a forearm. Its back hump is very impressive : 30 cm high et 53 cm long. This size and this square shape are unusual.

This low-relief is quite thick (6 to 10 cm). The technique used is special (fig. 7 and 11) : in the lower part of the animal, the wall has been deeply dug to put into relief the figure (more than 10 cm for the behind).

The searchers don't agree on the head outline. As a matter of fact, between the back hump end and the extremity, a broad and deep reverse-horseshoe-like concavity cut the wall. This concavity isn't natural by anthropic (spot marks). In our opinion, the head is absent. The Palaeolithics have partially modified the sculpture by destroying its head, which F. Delage and H. Breuil had had a presentiment on (Delage 1935).

3.3 - Graphic unit n°3 : bison hind quarters

The third sculpture is only 45 cm distant from the former. It's unanimously identified as a bison, but its reading varies a lot.

The right extremity has been entirely taken away by a several-centimeter-thick frost break. The sculpture is on the same register as the former figure (fig. 11). The bison hind quarters look very much like the former, within comparable dimensions (75 cm long and 65 cm high). Only the outline remains however, the interior of the animal has completely disappeared. Once again, the back hump is high and square.

Franck Delage and Henri Breuil also saw the detailed head (horn and eye) and the start of the stomach line (fig. 4). Thus they gave a quite complete image of the animal, in which the back hump continued by a big chignon like the Font-de-Gaume cave bisons (fig. 15). Like P. Paillet (Paillet 1999), these anatomical elements seem to us only suggested by wall cracks (fig. 7 and 8). Moreover, the sketch of the back hump clearly stops without going down to the head. The animal outline is unfinished (fig. 10 and 11).

In its present state, the sculpture is a low-relief (volume from 2 to 6 cm). The digging is broad (14 cm) and above all deep (12 cm for the behind). It diminishes and narrows from the rump (fig. 7 and 11).

According to F. Delage and H. Breuil, this bison would have been made above a smaller bison sculpture (Delage 1935 – fig.4). Its back line would appear between the two big bisons. This sinuous line is created by two knocks negatives.

However, this second bison could have replaced a former sculpture. The back hump outline cuts a volume in stairs (fig. 16). This relief that seems to be anthropic reminds the bison back outline (hump and chignon). Like the first figure (horse forequarters), would a second bison sculpture have been partially destroyed and substituted by a new work ?

3.4 - Decorated area right extremity

The decorated area right extremity is a very deteriorated part where F. Delage and H. Breuil but also A. Leroi-Gourhan have identified sculpture elements. Huge gelifraction pieces have taken the surface off.

The sculpture remains seen by H. Breuil and F. Delage in front of the second bison (fig. 4) are eventually wall breaks.

André Leroi-Gourhan had also seen in this area a carnivore head (Leroi-Gourhan 1965 ; Rousot 1984). As a matter of fact, a natural protuberance has the form of a left profile animal head, from the top of the cephalic outline to the mandible (fig. 17). The nose morphology, with a pronounced stop and a pointed muzzle, would suggest the representation of a bear. However a meticulous observation of the wall doesn't show any Palaeolithic anthropic element (fig. 18). This relief has only been recently finger outlined.

4 - A new discovery

The figure is located on the left side of the paring that separates it from the rest of the decorated area (fig. 19). Its support is naturally well delimited, in a rectangular frame, in a register slightly lower than the frieze. The sculpture is very deteriorated (fig. 19 et 20). The neck pierced by a ring, and a long and thin head, with a straight nose, an elongated muzzle and a shaped mandible can clearly be distinguished. The breast relief is continued by the outline of a foreleg. The forequarters and the lower part of the animal have disappeared. The ring is the first ever identified on the wall, although several examples are known on the decorated blocks.

In the present extent, the figure is 83 cm long and 50 cm high, dimensions close to the frieze low-reliefs. Its nature isn't that obvious because of its deterioration. Nevertheless, the head morphology without frontal appendix, and the long but thick neck remind the horse.

This low-relief fluctuates between 2,5 cm (head) and 7 cm (flank). The original thickness is hard to define because of the erosion and the concretions. The technique is different from the other sculptures: the digging is quite narrow and little deep (fig. 19 and 20).

In front of the foreleg, two parallel and superponed lines of cupules cut the wall (fig. 19 and 20).

5 - A new look on Reverdit rock art

This analysis shows four main sculptures, gathered in a frieze. It gives new readings of the three principal figures (horse, bison, bison). On the other hand, the other representations previously identified (horse head and small bison by H. Breuil and F. Delage, carnivore head by A. Leroi-Gourhan) are dismissed. This study also reveals a new work (horse ?), on another panel next to the other sculptures. Two of these four low-reliefs show sculpture renewal phenomena, on former bisons.

Three times of intervention on the frieze have been perceived : bisons, presently very deteriorated, are replaced by imposing thick low-reliefs of horses and bisons. Then, a bison is partially altered. The frieze is left unfinished.

This rock art is only sculptured : neither engraving nor painting remain have been found. Horse and bison are the exclusives themes.

Parallels appear with other decorated rock-shelters dating from the same period. Reverdit works show deep similarities with Cap-Blanc (Marquay, Dordogne) sculptures, distant from a few kilometres. They share the same very special technique. These likenesses also affect the composition. The second horse is very similar to Cap-Blanc n°2 horse (fig. 13): both would come from a bison sculpture renewal, and have similar shapes (very curved neck, mane integrated into the neck volume). By its technique and morphology (thin and elongated head), the first sculpture (horse ?) highly reminds Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne) horses, much faraway. Do these two different influences have to deal with the two occupation levels discovered by F. Delage during his excavations ?

However, Reverdit keeps a proper identity, particularly in the bisons design.

This vision of Reverdit rock art should be completed with the study of the decorated blocks. The archaeological material analysis could also precise the frieze chronology, and the links seen with others Middle Magdalenian friezes.

L'abri Reverdit (Sergeac, Dordogne) fait partie des sites associant art pariétal et occupations humaines. Les abris-sous-roche occupés et ornés se retrouvent depuis l'Aurignacien, pendant toute la durée du Paléolithique supérieur. Ils constituent un moyen privilégié pour tenter d'appréhender les rapports que pouvaient entretenir les Paléolithiques avec leur art pariétal : ces sites doivent-ils être perçus comme des sanctuaires et/ou comme des habitats (Pinçon, Jakovleva 1997) ?

Dans le cadre de notre doctorat portant sur une approche territoriale et identitaire des abris ornés au Magdalénien moyen, nous avons réalisé, avec l'autorisation du Ministère de la Culture et du propriétaire², au cours de l'année 2007 le relevé analytique de la frise sculptée de l'abri Reverdit. Découverte anciennement, elle n'avait jamais fait l'objet d'une étude approfondie.

Ce travail permet de préciser l'art pariétal de ce site et de le percevoir dans une dynamique géographique et culturelle.

1 - LE GISEMENT

1.1 - Localisation (fig. 1)

À neuf kilomètres au sud-ouest de Montignac, l'abri Reverdit appartient à la "Province préhistorique des Eyzies" (Cleyet-Merle 1995). Il s'ouvre au pied d'une falaise de calcaire coniacien, sur la rive gauche du vallon de Castelmerle où coule le ruisseau des Roches, affluent tributaire de la Vézère. La confluence est à 200 mètres en aval. Reverdit se situe dans un contexte archéologique paléolithique particulièrement riche, puisque ce vallon ne compte pas moins de 11 gisements, avec de multiples occupations échelonnées depuis le Moustérien jusqu'au Magdalénien supérieur, dont les abris Castanet et Blanchard, ou encore l'abri Labattut.

Les dimensions de l'abri sont relativement modestes : d'un développement de 15 m et d'une hauteur maximale de 3 m, il est profond de 5 m au maximum. Il est limité en amont par un cône d'éboulis et en aval par une source. Il est orienté à l'est et s'étend vers l'avant par une terrasse en pente douce.

1.2 Historique des recherches

L'abri porte le nom de son découvreur, Alain Reverdit, qui mit le gisement au jour en 1878 (Reverdit 1878). A l'époque, l'abri devait servir de bergerie (Laming-Emperaire 1962). Plusieurs chercheurs s'y succédèrent rapidement : M. Féaux et M. Hardy en 1879 (Hardy 1880), M. Castanet en 1909, L. Didon et D. Peyrony en 1910.

De 1911 à 1914, F. Delage fouille systématiquement les couches résiduelles sous l'aplomb et reprend les déblais de Reverdit. Il étend surtout ses recherches au talus en avant de l'abri. Il met alors en évidence deux niveaux d'occupation comprenant des foyers, séparés par une mince couche d'éboulis (Delage 1935 - fig. 2).

Les sculptures ne sont repérées sur la voûte de l'abri qu'en 1923 par le propriétaire, M. Castanet. Elles sont expertisées par L. Capitan et D. Peyrony qui demandent le classement de l'abri, effectif le 5 juillet 1924. L'abri est mis au noir la même année.

A l'occasion de travaux d'aménagement du site, une reprise de coupe est réalisée par D. Robin et A. Roussot à l'extrémité sud de l'abri. De 1985 à 1987, ils ouvrent une petite fouille ; ils y retrouvent plusieurs foyers superposés et identifient trois phases d'occupation distinctes (Robin 1986).

1.3 - Contexte archéologique

Le gisement a beaucoup souffert de sa découverte ancienne. Les premières campagnes - dont très peu de rensei-

(2) Nous tenons vivement à remercier le Ministère de la Culture de nous avoir autorisé à mener cette étude, et Mme I. Castanet-Daumas et sa famille de nous avoir permis l'accès au site ainsi que de leur accueil et de leur soutien. Nous remercions également le Service Régional de l'Archéologie Aquitaine et le Conseil Général de la Dordogne de leur soutien financier pour la réalisation de ce travail.

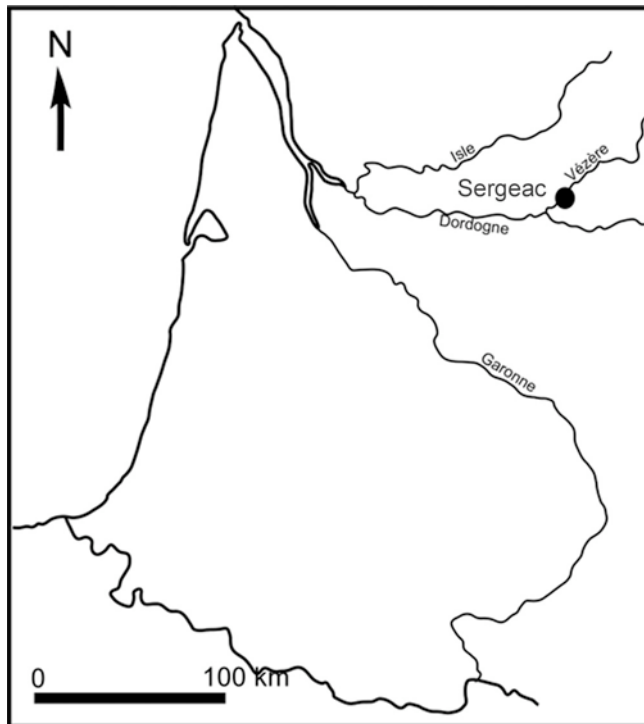


Figure 1 - Localisation de l'abri Reverdit.

Figure 1 - Reverdit rock-shelter situation.

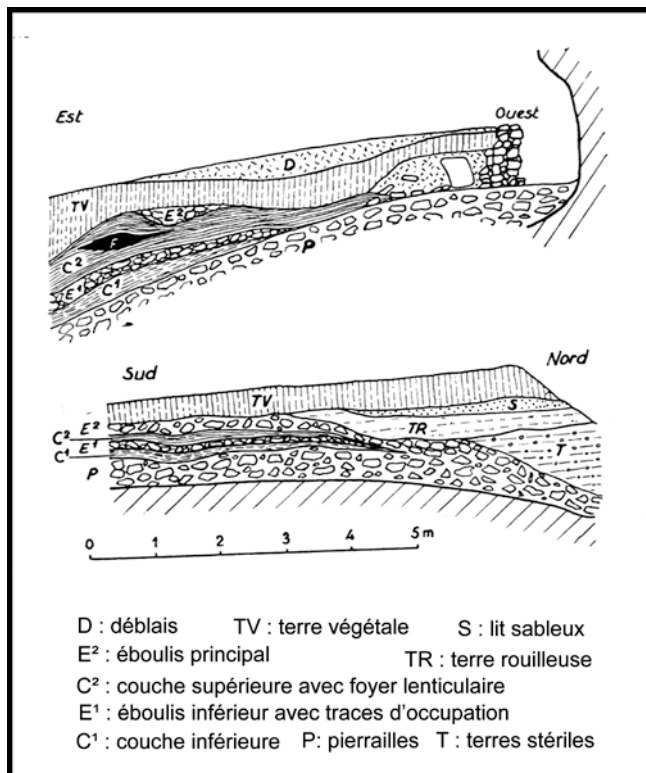


Figure 2 - Coupes stratigraphiques du gisement lors des fouilles Delage 1935. Dessin F. Delage.

Figure 2 - Site sections from the Delage excavations Delage 1935.



Figure 3 - Emplacement et extension de la frise. C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. O. Fuentes, mai 2007.

Figure 3 - Situation and extension of the frieze. C. Bourdier, I. Castanet-Daumas.

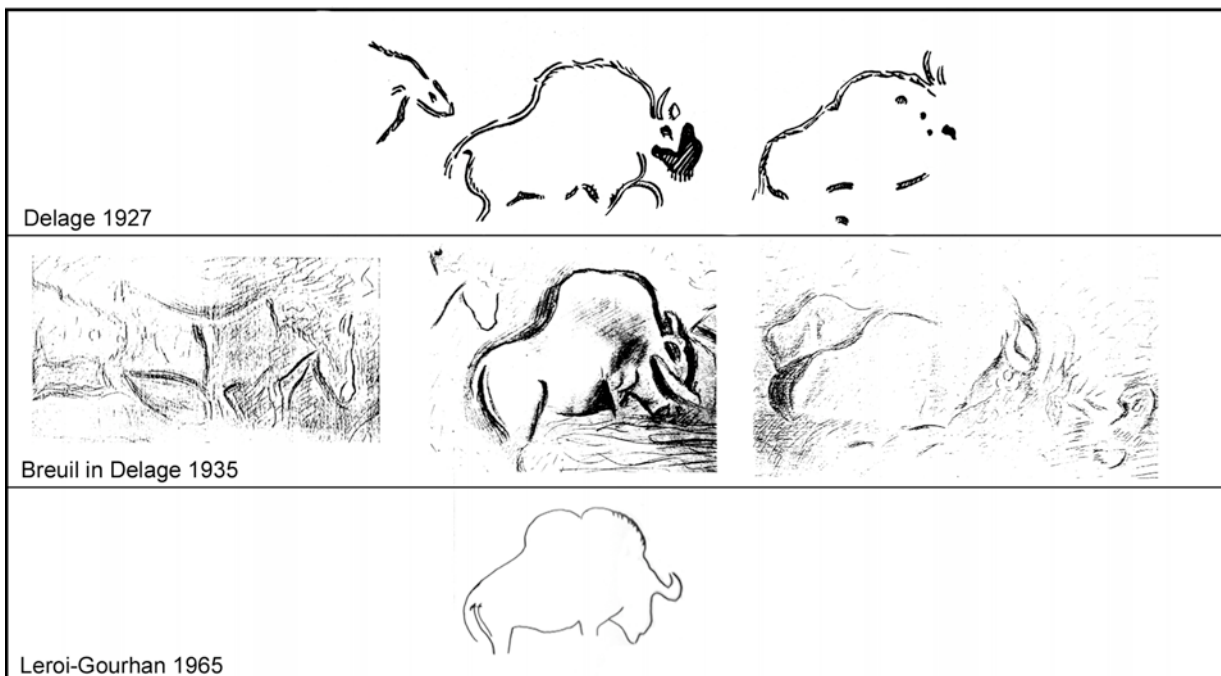


Figure 4 - Les différents croquis réalisés sur la frise. Delage, 1927 ; Delage, 1935, Dessin H. Breuil ; Leroi-Gourhan, 1965.

Figure 4 - Frieze various sketches. Delage, 1927 ; Delage, 1935.

gnements nous sont parvenus - ont presque entièrement vidé le remplissage de l'abri. Bien qu'elles soient conduites avec plus de rigueur, les recherches de F. Delage contiennent de délaissier les vestiges les plus petits. Aucun tamisage ni aucune répartition spatiale du matériel récolté n'ont été réalisés avant les fouilles Robin-Roussot.

À l'ancienneté des recherches répond, de plus, une importante dispersion des collections : des lots étaient, à l'époque, régulièrement vendus à des institutions ou à des particuliers pour financer les campagnes. Ainsi, certaines pièces, dont la collection Sturge, appartiennent désormais au British Museum (Roussot 1985). Peu d'informations nous sont parvenues des prédécesseurs de F. Delage. Seule une petite partie des vestiges de l'occupation du site est repérée actuellement.

Les fouilles ont mis en avant une forte occupation paléolithique de l'abri, ainsi que du talus qui s'étend à l'avant. L'abri Reverdit a livré un matériel archéologique diversifié : une abondante industrie lithique, de nombreux restes fauniques, une industrie osseuse plus rare dont certains supports sont ornés, des éléments de parure, quelques galets et plaquettes gravés. Le gisement est traditionnellement daté du Magdalénien moyen. Selon F. Delage, les deux niveaux de l'abri contenaient un matériel identique qu'il rapporta par l'industrie osseuse au Magdalénien III (sagaies à rainures et baguettes demi-rondes) ; il les regroupa d'ailleurs en un seul lot (Delage 1935). Confortée par l'étude comparative du matériel lithique réalisée par D. de Sonneville-Bordes avec le Magdalénien III de Laugerie-Haute (Sonneville-Bordes 1960), cette attribution chronologique semble confirmée par les fouilles Robin-Roussot (Robin 1986). Elle est admise par tous. La faune chassée – étudiée par M. Vaufray – est largement dominée par le Renne, avec une présence ponctuelle du Cheval, du Cerf, du Bouquetin et d'un Grand Bovidé (Delage 1935).

2 - LA FRISE SCULPTÉE

2.1 - État des connaissances

La frise occupe le fond de l'abri, dans sa partie supérieure. Elle se développe sur environ 3,50 mètres, à hauteur d'homme (fig. 3).

Elle n'a jamais bénéficié d'une véritable étude. F. Delage en livre une première esquisse à la plume en 1927 (fig. 4), puis publie dans son article général de 1935 un croquis plus complet de H. Breuil (fig. 4), réalisé à main levée, qui était jusqu'à présent le seul document d'ensemble produit sur ce site. Ce sont d'ailleurs ces dessins qui sont repris et reproduits par A. Roussot dans la notice de l'*Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, bien qu'il précise qu'ils "*sont grandement embellis et complétés par rapport à ce qui existe actuellement*" (Roussot 1984 - p. 224). Dans sa *Préhistoire de l'Art occidental*, A. Leroi-Gourhan propose un nouveau croquis de l'une des figures (fig. 4), proba-

blement fait à partir de la photographie qui l'accompagne (Leroi-Gourhan 1965).

Les divers auteurs ne s'accordent pas sur le nombre et la nature des représentations. Ces discordances sont très certainement imputables à l'état très dégradé de la paroi. Trois figures principales sont cependant unanimement reconnues : un avant-train de cheval et deux bisons, disposés en file. Franck Delage et Henri Breuil voient également une tête de cheval superposée au premier cheval au niveau de sa croupe et, entre les deux bisons, un troisième petit bison intercalé (Delage 1935). Enfin, A. Leroi-Gourhan ajoute une probable tête de carnassier, décalée sur la droite mais dans le même registre (Leroi-Gourhan 1965).

Ces sculptures sur paroi constituent la principale manifestation, mais non unique, de l'art pariétal de l'abri Reverdit qui compte aussi plusieurs blocs sculptés et gravés, notamment une moitié inférieure de bison – conservée au Musée national de Préhistoire (Cleyet-Merle *et al.* 1994) et un arrière-train de bovidé (Delage 1935).

De nombreux blocs à cupules ont également été mis au jour, ainsi que des "*morceaux de calcaire*" (Delage 1935 - p. 315) portant des reliquats de peinture noire et rouge qui avaient poussé F. Delage à se demander si les sculptures n'étaient pas rehaussées de couleur, supposition renforcée par la présence de colorants dans les couches.

Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de savoir si ces blocs sont des éléments effondrés de la frise pariétale ou des œuvres semi-mobilières (Cleyet-Merle *et al.* 1994). Ces vestiges ne seront pas considérés dans le cadre de cet article, strictement limité à la frise toujours en place dans l'abri.

Le cadre chronologique des œuvres pariétales est toujours délicat à établir. L'un des avantages des abris ornés sur les grottes ornées réside dans les possibilités de datation relative offertes par les niveaux d'occupation. Bien qu'aucun élément ne soit disponible quant à la relation des œuvres avec le remplissage archéologique (recouvrement de la frise, position stratigraphique des blocs), la présence exclusive d'occupations du Magdalénien III rapporte la frise et les blocs ornés de l'abri Reverdit au Magdalénien moyen. Cette attribution est renforcée par la présence de pics, traditionnellement considérés comme des outils de sculpteur dans les niveaux (Roussot 1984).

Face à cette connaissance partielle, tout un travail d'inventaire et d'analyse de ces œuvres s'avérait nécessaire³, en nous intéressant à la paroi ornée et à ses facteurs d'al-tération.

2.2 – Méthodologie

L'analyse d'une œuvre pariétale ne peut se passer d'un examen attentif de son état de surface (Pinçon, Iakovleva 1997). Elle vise, en effet, à distinguer les tracés anthro-

(3) Nous tenons à remercier les membres de l'équipe pour leur regard aiguisé : G. Pinçon, O. Fuentes et A. Abgrall.

priques de lignes purement naturelles d'une part, les tracés paléolithiques de reprises modernes d'autre part. Doivent ainsi être discernés les impacts naturels liés à la conservation des parois et à leur évolution dans le temps, mais également les actions anthropiques susceptibles d'avoir modifié l'aspect du support depuis l'exécution des figures.

Deux méthodes d'enregistrement complémentaires - destinées à archiver, restituer et analyser les sculptures - ont été couplées.

2.2.1 - L'enregistrement photographique

L'enregistrement photographique est d'un recours indispensable par la quantité d'informations qu'il contient, par sa rapidité et sa relative facilité d'acquisition et de traitement (Pinçon 2004). Il reste cependant tributaire de l'angle de vue et de l'éclairage choisis. Ces deux paramètres sont particulièrement cruciaux dans la perception des œuvres en trois dimensions que sont les sculptures, leur lecture évoluant en fonction des effets d'ombre et d'estompage créés par le placement de la source lumineuse.

La frise a été entièrement couverte avec l'aide d'un photographe professionnel⁴, selon différents éclairages artificiels. Ils ne parviennent cependant pas à rendre l'éclairage solaire qui devait jouer un rôle important dans l'appréciation de ces sculptures, créées à la lumière du jour. Elles ne peuvent non plus prétendre à restituer l'éclairage paléolithique - variable et mobile - dont l'animation devait faire plus ou moins ressortir les reliefs.

2.2.2 - Le relevé graphique analytique

Le relevé graphique analytique est essentiel à toute étude d'art pariétal. Comme le souligne D. Vialou, " *la finalité d'une étude d'art pariétal n'est pas d'abord celle de reproduire : elle est de donner les moyens d'une première compréhension, de traduire l'intelligence et la sensibilité des*

hommes du Paléolithique supérieur " (Vialou 1986 - p.22). Le relevé s'affirme ainsi comme un outil d'analyse. Il vise à comprendre et à faire comprendre, et non à restituer (Pinçon *et al.* 2008). Il est un support visuel servant à déchiffrer la paroi et saisir la nature des œuvres représentées (technique, sujet, etc) et leur évolution depuis leur exécution.

La paroi est ainsi cartographiée. Chaque élément est symbolisé et reproduit par une association de motif et de couleur propre. Ont été utilisées les normes employées pour l'étude de l'art pariétal sculpté du Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne) et de la Chaire-à-Calvin (Mouthiers-sur-Boème, Charente), avec la même méthode d'analyse (Pinçon, Iakovleva 1997). Sont étudiés et reproduits l'état de surface et les manifestations anthropiques, en différenciant les stigmates anciens des plus récents (depuis la mise au jour des œuvres).

La technique de relevé, par vidéo-projection, fut celle mise en place à la Chaire-à-Calvin depuis 2005 et qui a prouvé toute son efficacité (Pinçon *et al.* 2005). La saisie se fait sur tablette graphique reliée à un micro-ordinateur portable, lui-même relié à un vidéo-projecteur. Cette technique requiert la contribution de plusieurs personnes (fig. 5), mais s'est avérée économique dans ses processus d'élaboration et de restitution du relevé en supprimant la reprise des documents sur polyane puis sur papier. De plus, elle permet de reprendre ou compléter très simplement un relevé, sans avoir à recommencer tout le processus depuis le relevé au transfert sur support papier. Cette souplesse est particulièrement précieuse face à un support aussi tourmenté et des œuvres aussi abîmées dont la perception évolue et s'affine progressivement. La nécessité de travailler à plusieurs personnes oblige enfin à confronter les points de vue et à créer un échange, indispensable face à un état de surface si complexe. Tout en contraignant la subjectivité individuelle, elle permet soit de conforter les lectures, soit de limiter les interprétations en cas de désaccords.



Figure 5- Technique de relevé par vidéo-projection. G. Pinçon, conseil général de la Charente, cl. G. Pinçon, novembre 2007.

Figure 5- Vidéo-projection recording technique. G. Pinçon, conseil général de la Charente.

(4) Nous tenons à remercier A. Maulny pour l'apport de ses compétences dans le cadre de cette étude.



Figure 6 - Profil en marches d'escalier de l'abri. C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. O. Fuentes, mai 2007.

Figure 6 - Stairs profile of the rock-shelter.

2.3 - Analyse du support et des états de paroi

Cette analyse se révèle particulièrement indispensable en amont de l'étude de l'art pariétal de l'abri Reverdit, découvert anciennement et qui a subi, depuis sa mise au jour, de nombreuses altérations aussi bien naturelles qu'anthropiques.

2.3.1 - Contexte géologique

L'abri s'ouvre à la limite entre les séquences du Coniacien moyen et du Coniacien supérieur (Guillot 1979). Cette démarcation est très prononcée dans le paysage de la moyenne vallée de la Vézère puisqu'elle correspond à la grande incision sub-horizontale qui scinde la partie médiane des falaises calcaires depuis Montignac jusqu'aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil (Aujoulat 2002). Profonde et haute (jusqu'à 10 m d'encorbellement), elle abrite la plupart des grands gisements locaux (la Madeleine, Laugerie-Haute et Laugerie-Basse).

Cette formation exokarstique a pris naissance dans une partie plus tendre et plus poreuse de la fin de la séquence du Coniacien moyen, ainsi plus sensible à la gélifraction (Aujoulat 2002). L'arrivée d'eau à ce niveau de l'entablement est venue amplifier ce phénomène. L'abri Reverdit renferme ainsi une source qui sourd en permanence, tandis qu'une deuxième se situe à proximité immédiate.

Ce contexte géologique influe sur la conservation des œuvres pariétales. Si elles se préservent bien sous sédiment, elles sont confrontées à cette gélifraction particulièrement importante dès qu'elles sont à l'air libre.

2.3.2 - Altérations naturelles

La paroi de l'abri s'organise en deux étages horizontaux sub-parallèles, décalés, lui donnant un profil en marches d'escalier (fig. 6). Elle est scindée par une diaclase verticale qui vient imprimer un changement d'orientation de la paroi qui fait alors un coude.

La zone ornée concerne la moitié supérieure de l'abri. La frise a, en effet, été réalisée sur le second étage horizontal, sur un support oblique (fig. 6) parfaitement délimité : en haut par le surplomb rocheux, en bas par les écaillages ayant creusé la partie basse de l'abri, à gauche par l'ouverture de la diaclase, et à droite par une avancée de la paroi sur laquelle vient s'appuyer le mur de protection. Le support se courbe ainsi vers son extrémité de droite.

Le support est relativement homogène d'un point de vue général, il est très peu fissuré. Il est, en revanche, irrégulier, creusé de très nombreuses écaillures de gélifraction plus ou moins étendues, anciennes et récentes. Ce phénomène est particulièrement marqué dans la partie droite de l'abri où de grandes lentilles se sont détachées de la paroi (fig. 3 et 6). Dans sa moitié inférieure, la zone ornée est accidentée par de multiples écaillures et cupules lui donnant un aspect très tourmenté. La surface supérieure – amorce de voûte et surplomb rocheux – est plus régulière, montrant des fracturations de gélifraction plus étendues (fig. 7).

Le degré hygrométrique élevé de l'abri a favorisé le développement de mondilch, particulièrement dans la moitié inférieure de l'abri où d'épaisses nappes recouvrent entièrement le support (fig. 6). Ce mondilch est plus limité sur les sculptures où il disparaît même par endroits. Il y est nettement moins épais, cette relative finesse laissant entrevoir la couleur de la roche : ocre clair en surface, les éclats révélant le blanc crayeux du calcaire. Cette altération physico-chimique de la paroi a rendu le support particulièrement tendre sur quelques millimètres.

Des végétaux verts et violacés tapissent la paroi en de nombreux endroits, surtout dans sa partie inférieure et médiane (fig. 6). Le mur de protection de l'abri comporte une porte à persiennes et une fenêtre à travers laquelle la lumière arrive à percer. Les végétaux se sont donc principalement développés face à ces ouvertures. Ils se retrouvent plus ponctuellement dans la zone ornée, logés dans les aspérités du support, en particulier à son extrémité gauche (fig. 8).



Figure 7 - Vue générale de la frise (avec indication des 3 entités graphiques). C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. C. Bourdier et O. Huard 2007.

Figure 7 - Frieze general view (with the 3 graphic units mentioned).

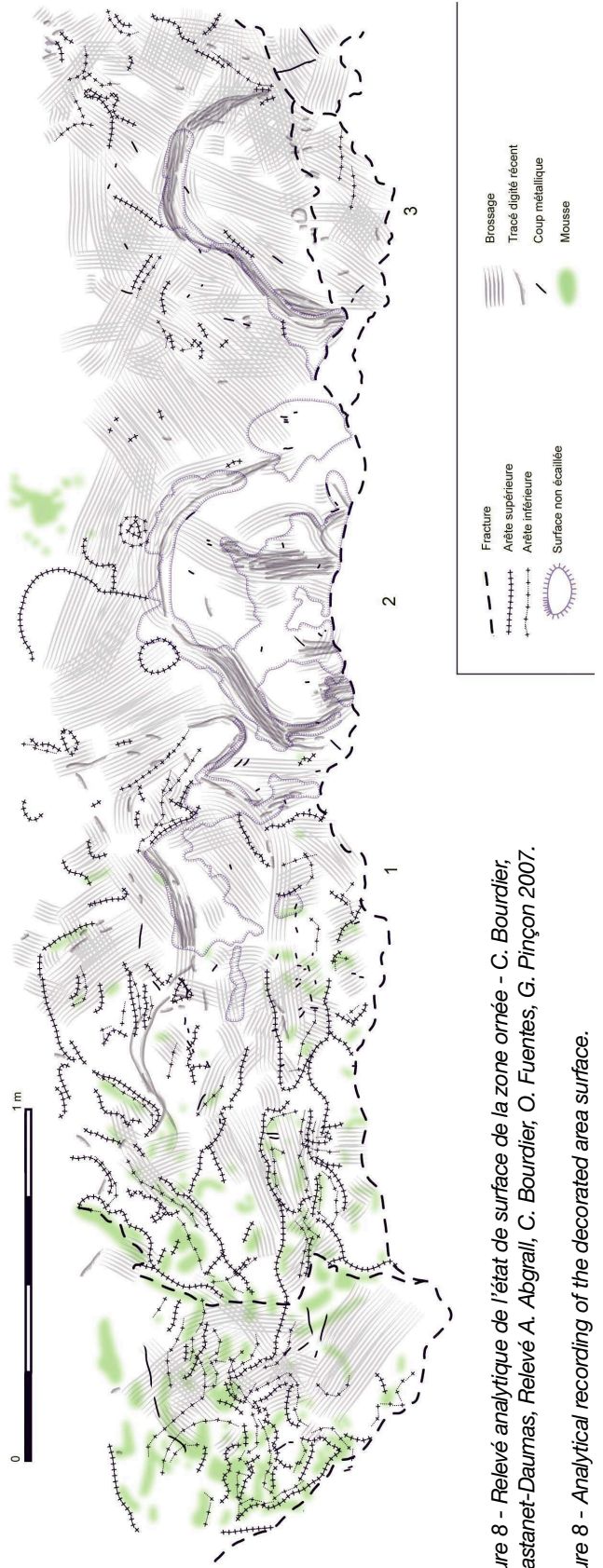


Figure 8 - Relevé analytique de l'état de surface de la zone ornée - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Relevé A. Abgrall, C. Bourdier, O. Fuentes, G. Pinçon 2007.

Figure 8 - Analytical recording of the decorated area surface.



Figure 9 - Profondes incisions rectilignes, allongées et fines laissées par des coups d'outils métalliques probablement pendant les premières fouilles - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. A. Maulny, novembre 2007.

Figure 9 - Deep thin straight incisions, made by metal objects probably during the first excavations.



Figure 10 - Tracés digités repassant le volume de la patte antérieure du premier bison (entité graphique n° 2) - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. A. Maulny, novembre 2007.

Figure 10 - Finger outlines of the first bison foreleg (graphic unit n°2).

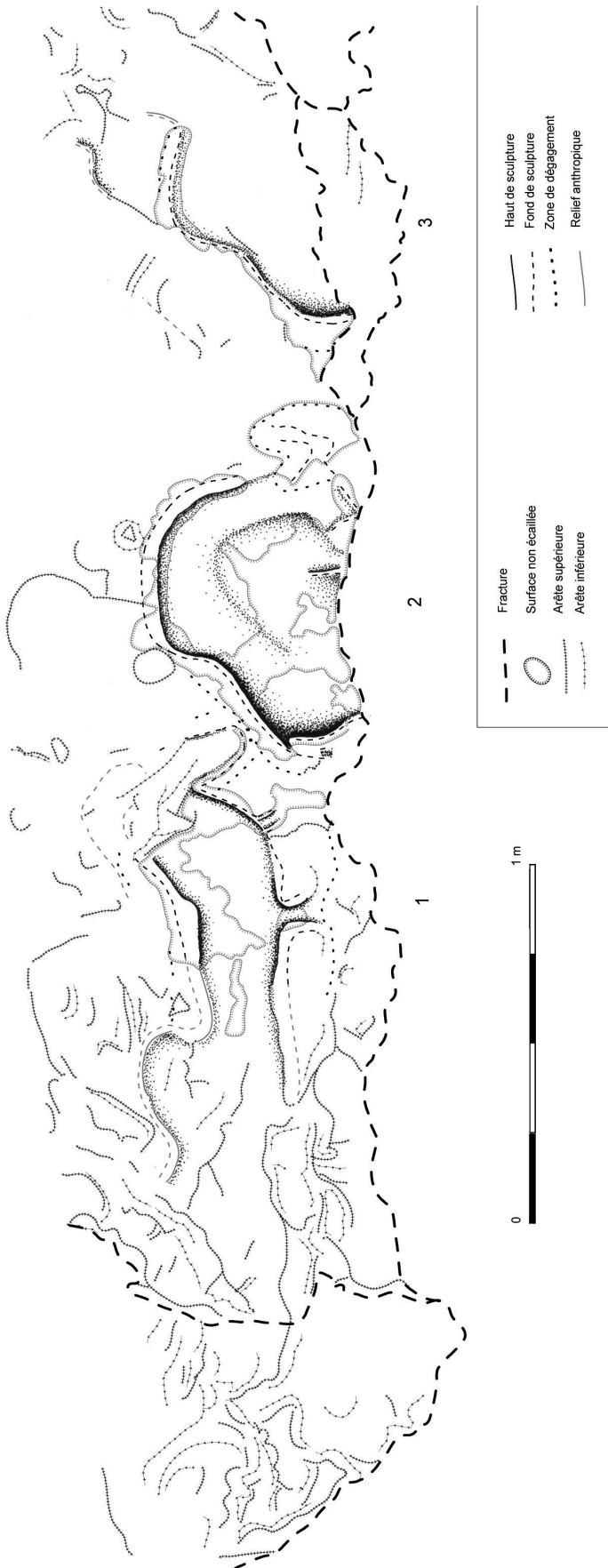


Figure 11 - Relevé analytique du décor de la zone ornée (avec indication des 3 entités graphiques) - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Relevé A. Abgrall, C. Bourdier, O. Fuentes, G. Pinçon 2007.

Figure 11 - Analytical recording of the decoration (with the 3 graphic units mentioned).

Le niveau de remplissage de l'abri n'est pas connu. Le bas de paroi est enduit de plaquages de sédiment uniformes et continus (fig. 6). Ils se raréfient en remontant et apparaissent jusque dans la partie inférieure de la zone ornée, sous forme de petites plages emprisonnées dans les anfractuosités de la paroi.

2.3.3 - Altérations anthropiques

À côté de ces dégradations naturelles, plusieurs actions anthropiques post-paléolithiques ont également endommagé la paroi.

Les sculptures semblent avoir été recouvertes par le remplissage sédimentaire, au regard des coups d'outils métalliques (burin, piochon) qui s'observent régulièrement tout le long de la zone ornée, sur les œuvres et même au-dessus (fig. 8 et 9). En les exposant à l'air libre et aux intempéries, le dégagement des œuvres a par ailleurs modifié leurs propriétés conservatoires et accentué les mécanismes d'érosion naturels.

Les sculptures ont également subi des modifications sous la forme de tracés digités venus détourner les figures, voire les compléter, certainement pour en faciliter la lecture (fig. 8 et 10). Ils donnent aux contours cet aspect trouble, flou alors que le cliché est net. De nouveau, ces tracés soulignent le peu d'induration du support. D'autres apparaissent de manière plus aléatoire, sans intention figurative manifeste et semblent plus correspondre à des empreintes laissées par des visiteurs curieux de toucher la paroi.

Enfin, la paroi ornée a subi deux nettoyages effectués pendant les années 1970 et, plus récemment, dans les années 1990 (communication orale R. Castanet). Les végétaux qui avaient proliféré dans l'abri ont été traités au formol et brossés (fig. 8).

Cette première analyse des états de surface souligne que la paroi ornée a subi d'importantes altérations naturelles (gélifraction et bio-altérations principalement), ainsi que des interventions anthropiques post-paléolithiques variées l'ayant également affecté. Elle incite à prendre du recul vis-à-vis des différentes interprétations de la frise.

2.4 - Nouvelles lectures et interprétations

Toute la bande sur laquelle se développe la frise a été relevée et étudiée, depuis sa bordure inférieure abrupte jusqu'au surplomb rocheux. La frise sera présentée de gauche à droite, selon le sens de lecture traditionnel (fig. 7 et 11).

2.4.1 - Entité graphique n° 1 : avant-train de cheval

Deux grandes lentilles de gélifraction ont profondément emporté le support à l'extrémité gauche de la frise. Sur une longueur de 50 centimètres environ, la paroi est ainsi amputée de plusieurs centimètres (fig. 7 et 11). Il est désormais impossible de percevoir le moindre relief de la surfa-

ce originale, naturel ou anthropique. Suit une zone très tourmentée dans laquelle s'inscrit une première sculpture : un cheval (Rousset 1984), sur la croupe duquel reposerait une seconde tête de cheval (Delage 1935 ; Laming-Emperaire 1962 ; Leroi-Gourhan 1965).

Ce secteur est assez abîmé (fig. 7). Le support est globalement creusé de grandes et profondes écailles auxquelles s'ajoutent des cupules de gel, plus petites et superficielles. Ces enlèvements ont particulièrement attaqué la moitié supérieure d'où la surface d'origine semble avoir quasiment disparu. Elle est ainsi abaissée par rapport à la moitié inférieure qui a conservé d'importants reliefs. Deux volumes horizontaux allongés en ressortent, séparés par une ligne de

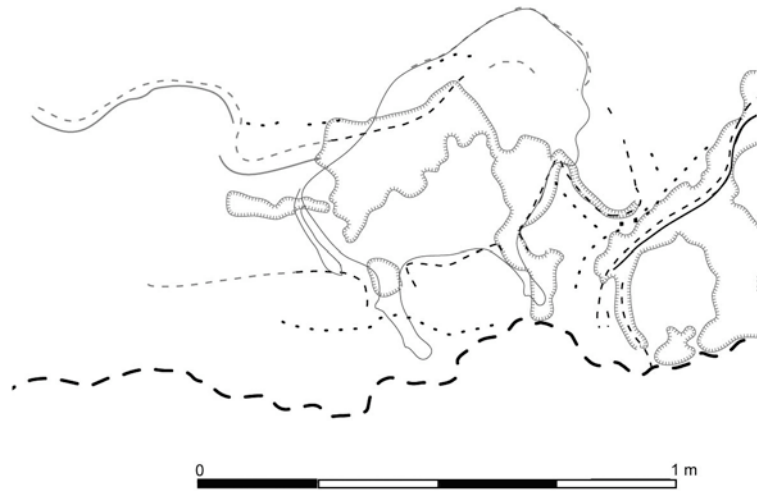


Figure 12 - Hypothèse de bison dans lequel fut retaillé l'avant-train de cheval, en s'appuyant sur les vestiges de sculpture relevés - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Relevé A. Abgrall, C. Bourdier, O. Fuentes, G. Pinçon 2007.

Figure 12 - Bison renewal hypothesis, lying on recorded sculptures remains.



Figure 13 - Cheval n° 2 du Cap-Blanc, retaillé dans une sculpture de bison - A. Rousset (1994), Cl. P. Bardou.

Figure 13 - Cap-Blanc n° 2 horse, re-sculptured from a bison sculpture.

coups plus ou moins profonds et plus ou moins réguliers, stigmates d'un martelage paléolithique ; de multiples cupules et petites écailles s'en sont aussi détachées.

Des coups d'outils métalliques, plus nombreux qu'ailleurs, incisent le support, profondément pour certains (fig. 8 et 9). Ils se situent dans la moitié inférieure, en son centre surtout. De multiples tracés digités sont venus détourner les principaux reliefs, avec des passages parfois répétés (fig. 8). Deux points au feutre rouge ont été isolés dans le coin supérieur gauche.

Les volumes de la partie droite dessinent un avant-train de cheval de profil droit (fig. 11) : le cou puissant bien conservé porte une tête arquée dont la partie haute a complètement été arrachée du support et dont ne subsistent que quelques reliefs amoindris qui ébauchent une tête de cheval néanmoins parfaitement identifiable. Le poitrail très courbé se prolonge sans démarcation abrupte par la ligne ventrale. Deux petits volumes allongés, obliques partent du poitrail et du ventre.

La figure est de grandes dimensions : longueur de 84 cm, hauteur maximale de 50 cm (du poitrail à la pointe du cou). La sculpture est un bas-relief, son épaisseur variant de 3 à 6 centimètres (base du cou) selon le degré d'altération du support. Le dégagement est profond et large, de la matière ayant été retirée sur plus de 15 cm pour la moitié inférieure de l'animal ; la zone de dégagement visible pour le contour supérieur est plus étroite (entre 4 et 7 cm).

Aucun détail n'est visible. Cette absence reflète-t-elle la volonté de l'artiste ? Résulte-t-elle uniquement d'un état de surface bien trop dégradé ? "L'œil" est ainsi une cupule qui se situe probablement sous le haut de sculpture original.

Le cheval a la tête baissée. Comme l'avait noté A. Roussot, si le protomé est bien net, les pattes antérieures se distinguent mal en revanche (Roussot 1984). Passés le cou et le poitrail, la figure se perd rapidement. Il est ainsi difficile d'interpréter les deux petits volumes sortant du poitrail et du ventre. Ils ne peuvent correspondre au départ des deux pattes antérieures qui seraient alors très décalées, dans une position aberrante. Si le relief partant du poitrail pourrait bien coïncider avec le dessin d'une patte antérieure, que représenterait le relief accolé au ventre ?

Cet élément insolite vient porter l'attention sur la morphologie singulière de ce cheval, au cou très épais lui donnant un port de tête non réaliste. Bien que le haut du cou et de la tête aient disparu, un volume arrondi en arc-de-cercle se lit clairement (fig. 7 et 11). Il n'est pas sans évoquer la bosse du bison, tout comme le cou épais rappelle cet animal.

Nous pourrions ainsi être face à une sculpture de bison retournée dans un second temps en cheval, figure pour laquelle nous retrouvons la morphologie si typique de l'avant-train puissant doté d'une voussure dorsale. Le petit volume allongé partant du poitrail pourrait reproduire le fanon de l'animal. Néanmoins, au regard des dimensions de la bosse, il semblerait plutôt qu'il soit le vestige de la ou des patte(s) antérieure(s). Le second

petit relief serait alors le reliquat de la ou des patte(s) postérieure(s) (fig. 12).

Des retailles bison-cheval se rencontrent dans les autres abris-sous-roche sculptés : au Roc-aux-Sorciers (Saint-Mathurin 1984), à la Chaire-à-Calvin (Laming-Empeire 1962) et au Cap-Blanc (Leroi-Gourhan 1965 ; Roussot 1972). Cette représentation s'apparente énormément au cheval n° 2 du Cap-Blanc (fig. 13) : *"un cheval, le mieux conservé de la frise, porte un anneau taillé sur ses reins. Son encolure est assez étrange, en bosse de bison et l'on s'aperçoit effectivement qu'une tête de bison est taillée dans sa joue, l'oreille du cheval jouant le rôle de corne"* (Leroi-Gourhan 1965 - p. 287).

Les volumes de la partie gauche – qui devraient correspondre à l'arrière-train du cheval – sont de lecture beaucoup plus confuse (fig. 7 et 8). Ils sont entamés d'innombrables écailles, créant une surface particulièrement tourmentée dans laquelle il est difficile de reconnaître d'éventuelles interventions paléolithiques. Le grand relief en arc-de-cercle – moins épais que le volume du cheval – paraît être anthropique. Nous ne pouvons cependant nous rallier à l'interprétation de F. Delage et H. Breuil qui y voyaient une tête de cheval, qui serait ainsi venue se superposer à la croupe du premier (fig. 4). Aucun élément pouvant relever d'un arrière-train de cheval n'a pu être identifié. Seul un avant-train semble avoir été représenté.

2.4.2 - Entité graphique n° 2 : bison

A quelques centimètres sous le museau du cheval s'inscrit la deuxième sculpture de la frise qui est aussi la mieux préservée : un bison sur lequel tous les auteurs s'accordent, bien que les relevés divergent quelque peu (fig. 4).

Cette tranche de la frise est moins abîmée que toute la zone précédente (fig. 7 et 8). La partie supérieure continue d'être creusée de profondes écailles. Deux gros reliefs (l'un allongé, l'autre arrondi) faisant saillie juste au-dessus de la sculpture illustrent l'importance de cette érosion. La moitié inférieure en revanche a été plus épargnée. Bien que nombreuses, les écailles – plus ou moins grandes mais toujours assez minces – n'ont pas fortement altéré la sculpture qui a conservé de beaux volumes. Le corps est, néanmoins, surcreusé par endroits (arc-de-cercle depuis l'arrière du ventre jusqu'en avant de la patte postérieure, arrière de la patte postérieure). Toute la partie basse du support a été emportée par une grande lentille.

Le mondmilch est quasiment absent de la sculpture, à la différence des autres figures qu'il recouvre encore largement mais très superficiellement. Cette disparité est peut-être due à une inégalité de traitement (de conservation) entre cette représentation, la plus conséquente de l'abri, et les autres, plus dégradées et aussi moins impressionnantes. D'ailleurs, comme le remarque P. Paillet, *"le contour a perdu de sa netteté tant il a été brossé, presque patiné et poli"* (Paillet 1999 - p. 180-181). Patrick Paillet évoque ici deux interventions humaines distinctes (fig. 8) : le brossage dont a fait l'objet la sculpture, apparemment

plus appuyé et plus méticuleux que sur les autres représentations, et dont les stries tapissent l'œuvre, et le détournement au doigt – dont les empreintes sont parfaitement lisibles (fig. 10) – du corps et des membres. Quelques coups d'outils métalliques épars incisent plus ou moins profondément la figure.

De grandes dimensions (1 m de long et 70 cm de haut), ce bison de profil droit est la figure la plus complète de l'abri Reverdit (fig. 11). Profondément incisé, le contour de l'animal se suit parfaitement depuis la fesse arrondie jusqu'au fanon en triangle, pointu. De la queue longue et fine ne subsiste que le départ, le relief ayant été emporté par des écailles ; le contour se devine cependant par le fond de sculpture qui est toujours imprimé dans le support. L'artiste a doté ce bison d'une voussure dorsale particulièrement impressionnante : elle se développe sur 30 cm de hauteur et 53 cm de longueur et occupe, ainsi, près de la moitié du corps de l'animal. La masse de cette bosse - "le plus important ressaut que nous ait donné à voir l'art magdalénien" (Paillet 1999 - p. 181) - et sa morphologie carrée sont tout à fait singulières. La moitié inférieure du bison (ventre et membres) est partie dans la fracture qui a amputé la partie basse du panneau. Demeure un avant-bras dont le contour postérieur est clairement indiqué.

Tout le modelé du membre, du coude jusqu'à l'épaule, paraît avoir été reproduit. Il reste cependant difficile de savoir si ce volume témoigne effectivement d'un rendu soigné des différentes masses corporelles de la part de l'artiste paléolithique ou s'il est un leurre, uniquement créé par les écailles du support et renforcé par les lissages au doigt dont il a été l'objet. Cette question vaut également pour les autres modelés internes, de la cuisse et du flanc, entièrement repassés au doigt (fig. 8 et 11). A nouveau, le degré de détail de la représentation est impossible à apprécier.

Ce bison fut exécuté en bas-relief. Malgré l'intense écaillage de la figure, les 6 cm de relief de la voussure dorsale, atteignant 10 cm pour la fesse, laissent entrevoir l'import-

tance du volume originel. La sculpture devait faire forte saillie sur la paroi (fig. 14). La technique de mise en relief est assez particulière (fig. 7 et 11) : le support a été profondément creusé pour faire ressortir la figure (entre 11 et 12 cm au niveau de la fesse où la paroi est la plus fortement entamée). Ainsi, bien que relativement large (10 cm), la zone de dégagement est finalement perçue comme ramassée et très abrupte au regard de la profondeur du dégagement. Comme la sculpture précédente, la puissance du dégagement paraît fortement se réduire dans la partie supérieure de l'animal, avec une zone de dégagement moins marquée et plus étroite.

Le piquetage du support, ayant servi à mettre en relief la figure et à délimiter sa silhouette, est encore visible sur tout le contour (fig. 11). Des stigmates du façonnage se remarquent également sur le haut de sculpture, sous la forme de petits enlèvements oblongs jointifs alignés le long de la ligne cervico-dorsale.

Malgré le réalisme des lignes et leur relativement bonne conservation, le contour de l'animal se perd entre l'extrémité frontale de la voussure dorsale et le départ du fanon, au niveau de la tête où le support est creusé d'une large et profonde concavité en fer à cheval inversé (fig. 7 et 11). Les chercheurs ne parviennent d'ailleurs pas à s'accorder sur le dessin de la tête (fig. 4). Franck Delage et Henri Breuil parlent d'une "tête, allongée et étroite, avec une corne haute et un grand œil ovalaire, [qui] ressort d'un espace vide, creusé à dessein" (Delage 1935 - p. 311). Ils la placent sur un volume triangulaire en avant de la voussure dorsale, entre les bras du fer à cheval. André Leroi-Gourhan, quant à lui, voit la tête plus bas : il intègre la courbure de la concavité et le tracé du fanon pour esquisser une tête baissée dotée d'une barbiche, tandis que la corne très courbée vers l'arrière est reproduite par le bourrelet du relief triangulaire. Alain Roussot et Patrick Paillet n'adhèrent pas à ces interprétations sans pour autant proposer de nouvelles lectures, et soulignent juste son caractère incompréhensible.



Figure 14 - Profil du premier bison (entité graphique n°2), mettant en avant le dégagement très profond de l'arrière-train et de l'avant-train - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. A. Maulny, novembre 2007.

Figure 14 - First bison profile (graphic unit n°2), with the very deep digging of the hind quarters and forequarters.

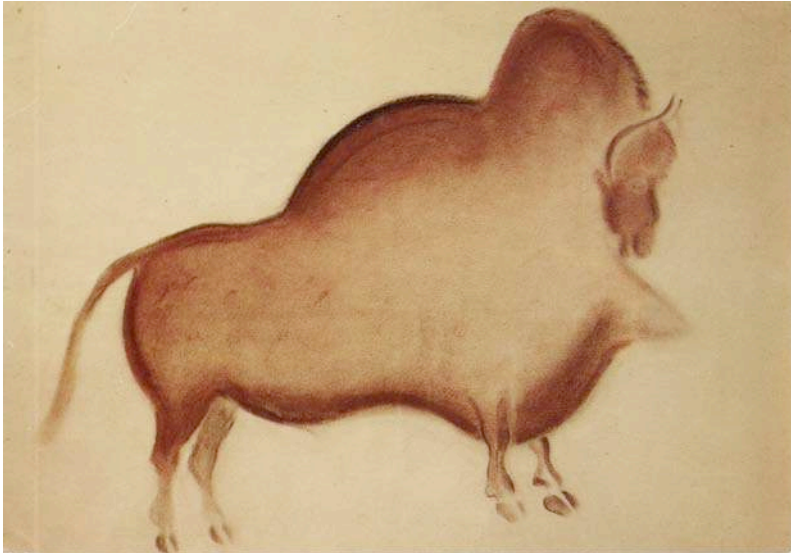


Figure 15 - Relevé d'un bison de Font-de-Gaume, doté d'une ligne cervico-dorsale à double convexité - Capitan, Breuil, Peyrony 1910. Dessin H. Breuil.

Figure 15 - Font-de-Gaume cave bison recording, with a double convexity back line.

Cette tête apparaît d'autant incompréhensible que, selon nous, elle est absente. A cet endroit, la sculpture a en effet été complètement détruite par ce creusement très profond de la paroi qui a gommé le volume de la tête. Cette concavité n'est pas naturelle, mais résulte bien d'un travail anthropique dont les facettes du piquetage sont encore nettement visibles (fig. 11). Elle ne correspond pas au dégagement de la sculpture : au regard de l'arrière-train, cette "zone de dégagement" ne se prolonge pas le long de la voussure dorsale mais s'arrête brutalement ; elle est, en outre, trop en avant de la figure. Nous sommes donc face à une retouche volontaire des Paléolithiques qui n'ont pas hésité à s'attaquer à cette sculpture en l'effaçant partiellement. F. Delage et H. Breuil l'avaient déjà bien senti : *"on a l'impression que c'est peut-être moins la tête primitive qu'une réfection qui aurait été effectuée après quelques dégradations"* (Delage 1935 - p. 311). Comme la sculpture précédente, les Paléolithiques sont intervenus sur une œuvre pré-existante qu'ils n'ont cependant modifié que partiellement.

2.4.3 - Entité graphique n° 3 : arrière-train de bison

La troisième sculpture se situe à 45 cm à peine de la précédente, dans sa continuité. Elle est unanimement identifiée comme bison, mais sa lecture varie énormément.

À nouveau, la paroi se dégrade (fig. 7 et 8). Toute l'extrémité droite a été emportée par une cassure de gel de plusieurs centimètres d'épaisseur. Il n'est ainsi plus possible d'y percevoir le moindre relief – naturel ou anthropique – de la surface originale. Une lentille plus petite mais néanmoins conséquente s'est aussi détachée dans la partie basse du panneau. Les écailles grandes et profondes creusent de nouveau tout le support, la moitié supérieure comme la partie basse. Si elle avait conservé de beaux volumes jusque-là, la zone inférieure est ici très altérée, fortement aplanie. Les quelques reliefs toujours appréciables, bien qu'adoucis, se concentrent dans la partie supérieure. Les petites cupules de gel continuent de ponctuer la surface.

Des stigmates d'outils métalliques incisent le support plus ou moins franchement sur presque toute sa hauteur (fig. 8). Comme ailleurs, des tracés digités marquent les principaux volumes. De nombreuses autres empreintes sont également perceptibles, notamment dans la moitié inférieure, sans intention figurative manifeste.

La sculpture occupe le même registre que la figure précédente (fig. 11). Nous retrouvons un arrière-train de bison de profil droit tout à fait similaire au précédent, dans des dimensions comparables (75 cm de longueur et 65 cm de hauteur). Seul le contour – depuis la fesse jusqu'à la voussure dorsale – demeure cependant, le modelé de la sculpture ayant complètement disparu. Le départ de la queue se devine plus qu'il ne s'observe réellement. La bosse dorsale est rehaussée et emprunte une forme carrée. A la différence du premier bison, toute la moitié inférieure est fracturée, membres y compris.

Franck Delage et Henri Breuil y voient encore la tête détaillée (corne et œil) et le début de la ligne ventrale (fig. 4). Ils livrent ainsi une image assez complète de l'animal, où la voussure dorsale est surmontée d'un important chignon à la manière des bisons de Font-de-Gaume (fig. 15). Patrick Paillet refuse le dessin de la tête qu'il impute *"à des accidents naturels de la paroi ou à des altérations secondaires"* (Paillet 1999 - p.182) mais reconnaît le contour thoracique.

Ces éléments anatomiques sont en fait uniquement suggérés par des cassures du support, le contour du "poitrail" et de la "tête" étant donné par le pan de fracture de la grande lentille de gélifraction ayant emporté toute l'extrémité droite de la zone (fig. 7). D'ailleurs, le tracé de la voussure s'arrête clairement sans entamer la descente vers la tête, artificiellement rendue par des lissages au doigt modernes sans qu'aucun impact de piquetage n'émerge dessous (fig. 8 et 11).

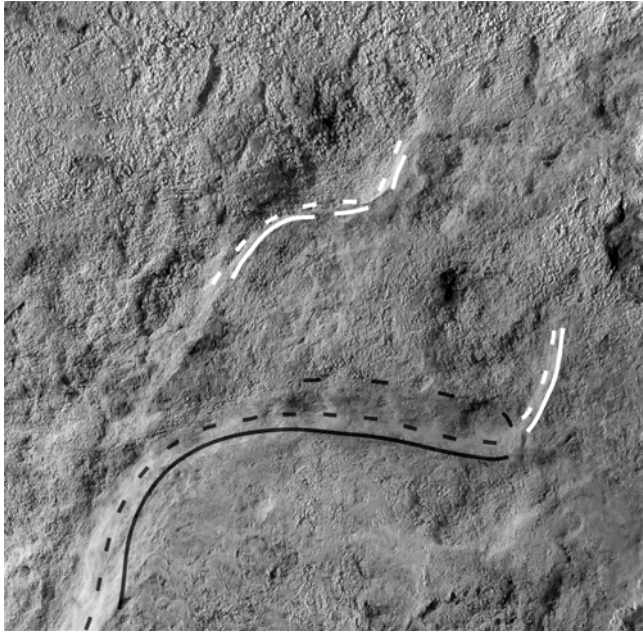


Figure 16 - Volume en marches d'escalier surplombant le second bison (entité graphique n° 3), que le contour de la voussure dorsale entame - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. A. Maulny, novembre 2007.

Figure 16 - Stairs relief overhanging the second bison (graphic unit n°3), cut by the back hump outline.

La sculpture dans son état actuel est un bas-relief, son volume oscillant entre 2 et 6 cm (ressaut de la voussure dorsale). Au regard de son intense érosion, son relief était probablement beaucoup plus vigoureux originellement. De nouveau, le dégagement de la figure est large (14 cm) et surtout profond, avec un creusement de 12 cm au niveau de la fesse (fig. 7 et 11). Le creusement s'atténue et se rétrécit à partir de la croupe.

Le piquetage est toujours visible, particulièrement sur le haut de la voussure (fig. 11). De petits enlèvements de façonnage, identiques à ceux observés sur le bison précédent, se rencontrent sur la ligne cervico-dorsale.

Selon F. Delage et H. Breuil, "*ce bison [...] a été sculpté aux dépens d'un animal analogue, plus ancien et plus petit, dont on aperçoit les vestiges au-dessus de la croupe*" (Delage 1935 - p. 312 - fig.4). Un troisième bison existerait donc entre les deux bas-reliefs, à hauteur de leur bosse dorsale, sous la forme d'une petite ligne cervico-dorsale de profil droit (50 cm environ). Alain Roussot et Patrick Paillet restent prudents quant à cette interprétation qu'ils ne corroborent pas, sans pour autant la réfuter.

En arrière du second bison, plusieurs petits reliefs animent la paroi et laissent, en effet, penser à une vague ligne sinieuse qui pourrait ébaucher le contour cervico-dorsal du bison avec sa voussure (fig. 7 et 8). La concavité censée reproduire la chute de reins et la croupe – qui est d'ailleurs surmontée d'une concavité similaire que H. Breuil n'inclut pas dans son dessin – est en fait le négatif d'un coup. Le volume du haut de la "voussure" est purement naturel. Seule la montée de la "voussure" pourrait être anthropique. Comme le supposaient F. Delage et H. Breuil, le bison n° 2 aurait-il remplacé une première figure qui aurait été effacée, détruite comme en témoignent ces deux coups ?

Si la réalité de cette sculpture est incertaine, il n'en demeure pas moins que le second bison a bel et bien été exécuté aux dépens d'une autre œuvre. Un grand volume en marche d'escalier coiffe sa voussure (fig. 16). Sa double courbure convexo-concave nous semble anthropique. Le tracé du second bison entame ce volume. Cette entaille est manifeste pour le haut de la voussure. Ce que F. Delage et H. Breuil avaient interprété comme le chignon du second bison (fig. 4), est en fait le volume "originel" que les Paléolithiques ont dû décaisser pour réaliser le bison que nous admirons aujourd'hui.

La double courbure de ce volume surplombant évoque de nouveau la silhouette de la voussure dorsale et du chignon du bison. Comme pour la première figure (l'avant-train de cheval), une sculpture de bison aurait-elle existé dans un premier temps de la frise, puis été supprimée au moins partiellement et substituée par une nouvelle œuvre ? Cette retaille indiquerait non plus une volonté de modifier la thématique mais une évolution autre dans la tradition artistique et symbolique (dimensions, technique, stylistique, etc.) qu'il fallait imprimer dans le support et qui nécessitait ainsi une nouvelle sculpture, avec l'idée de cacher, de recouvrir l'ancien décor. Quelle que soit la nature de cette figure sous-jacente, il est intéressant de remarquer qu'une fois de plus la seconde sculpture de bison n'a pas été achevée, son contour n'étant pas fermé.

2.4.4 - Extrémité droite de la zone ornée

L'extrémité droite de la zone ornée est un secteur très altéré dans lequel F. Delage et H. Breuil, mais aussi A. Leroi-Gourhan ont identifié des éléments de sculpture.

Comme signalé pour l'extrémité droite de la figure précédente, de grandes lentilles de gélifraction se sont détachées de la paroi qui change de morphologie. Jusqu'alors l'étage supérieur qui porte la frise formait une avancée très

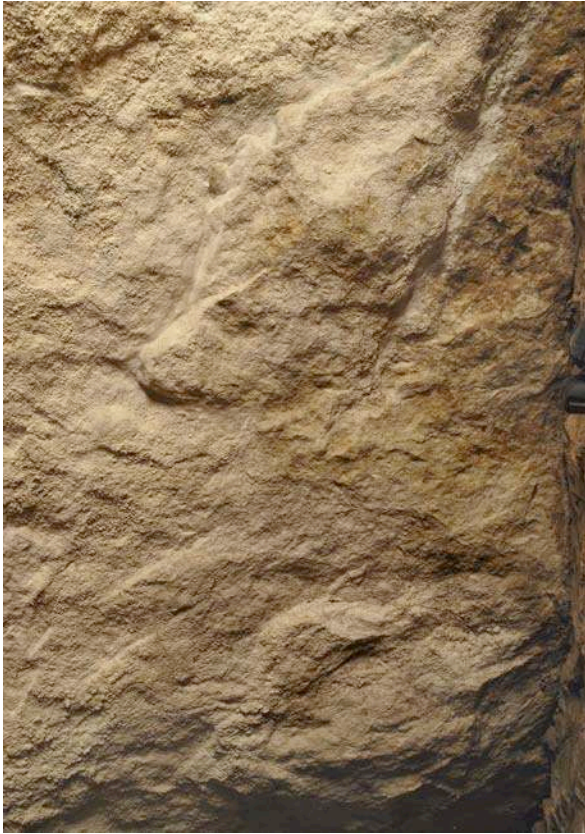


Figure 17 - Extrémité droite de la zone ornée.
 Détail de la tête de carnassier de A. Leroi-Gourhan -
 C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. A. Maulny,
 novembre 2007.

Figure 17 - Decorated area right extremity.
 Detail of Leroi-Gourhan carnivore head.

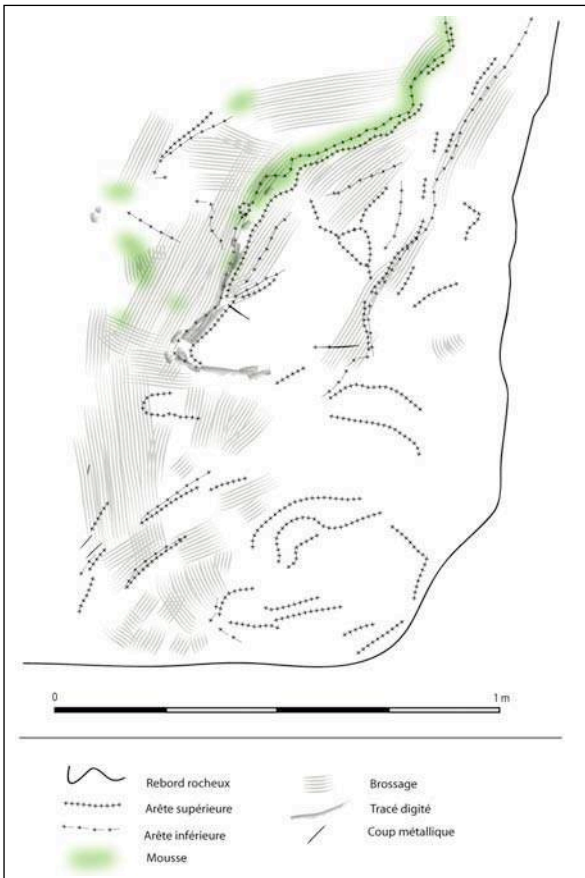


Figure 18 - Relevé analytique de l'état de surface de
 l'extrémité droite de la zone ornée - C. Bourdier,
 I. Castanet-Daumas, Relevé A. Abgrall, C. Bourdier,
 O. Fuentes, G. Pinçon 2007.

Figure 18 - Analytical recording of the decorated area right
 extremity surface.

nette vis-à-vis de la partie basse de l'abri, avec une angulation suffisamment appuyée pour être perçue comme un panneau, une unité indépendante du reste de la paroi (partie basse et surplomb rocheux). A partir de ce point, le support a été considérablement aplani (fig. 3). L'étage supérieur s'inscrit désormais dans la continuité directe de la partie basse, ne marquant plus qu'un léger ressaut. La paroi très oblique fuit vers le fond de l'abri. Elle entame également un léger retour vers le mur de protection et se courbe donc sensiblement.

La surface est creusée de nombreuses écailles, larges et profondes qui ont fait naître de nombreux petits reliefs obliques dont l'orientation varie. Des cupules de gel plus réduites ont aussi affecté le support. Bien que la paroi ait été nettoyée comme le prouvent les stries de brossage qui balaient toute la zone, le *mondmilch* se densifie ; les nettoyages ont peut-être été moins fréquents et/ou moins soignés dans ce secteur où les indices de décor pariétal se faisaient plus ténus. L'extrémité droite où A. Leroi-Gourhan a reconnu une tête de carnassier fait cependant exception. Peu abondants jusqu'alors, les végétaux se multiplient, se développant dans les anfractuosités du support. Une fenêtre dans le mur, à ce niveau, pourrait expliquer cette recrudescence, la lumière parvenant faiblement à pénétrer bien que l'ouverture soit obstruée par des planches.

Des coups d'outils métalliques sont toujours observables, certains situés dans la moitié inférieure, particulièrement larges et profonds. Des empreintes de doigt ponctuent régulièrement la surface.

Franck Delage et Henri Breuil évoquent des vestiges de sculpture juste en avant du troisième bison, au niveau de ce qu'ils avaient interprété comme sa tête : *"en avant de cette figure on aperçoit des reliefs et des creux, qui, bien que très vagues, donnent cependant à penser qu'il y avait là encore un animal sculpté"* (Delage 1935 - p. 312). Sur son dessin, H. Breuil a esquissé quelques formes indistinctes dans lesquelles aucun élément figuratif ne peut être véritablement isolé (fig. 4). L'épaisseur des lentilles de gel qui sont tombées nous empêche d'apprécier le moindre volume de la surface originelle sur laquelle les figures furent ou purent être exécutées. Ces vestiges nous apparaissent ainsi comme les reliefs issus des nombreuses cassures dont le support a souffert.

À l'extrémité droite, juste avant que la paroi rencontre le support, A. Leroi-Gourhan devine une tête sculptée *"qui n'est ni de cheval ni de bison, et qui peut être interprétée comme un carnassier"* (Leroi-Gourhan 1965 - p. 288), dont il ne livre malheureusement aucun relevé ni aucun cliché. Cette lecture est reprise par A. Roussot qui la nuance néanmoins en ne se prononçant pas sur la nature de l'animal figuré (Roussot 1984). Une protubérance de la paroi adopte, en effet, la forme d'une tête animale de profil gauche, depuis le haut du contour céphalique jusqu'à la mandibule (fig. 17). La morphologie du chanfrein doté d'un stop accusé et du museau pointu suggérerait la représentation d'un ours, détermination généralement admise pour cette sculpture.

Une observation minutieuse de la paroi ne révèle cependant aucun élément anthropique paléolithique (fig. 18). Le relief a, en revanche, été détourné au doigt, ces tracés ayant créé *"un sillon assez large et arrondi"* (Roussot 1984 - p. 224) par lequel A. Roussot avait également conclu à la réalité de cette sculpture. La figure n'existe qu'à travers ces lissages. A nouveau, aucun volume anthropique n'a pu être discerné. Ce gros relief très tourmenté, né de la desquamation de la paroi, indique uniquement la puissance de l'érosion à l'abri Reverdit, qui a ici creusé la surface sur plusieurs centimètres.

2.5 - Une nouvelle découverte : cheval ?

La prospection que nous avons menée sur les parois de l'abri dans le cadre de cette campagne de relevé pariétal nous a amené à découvrir une nouvelle sculpture dans la zone située à gauche de la diaclase (et de la zone ornée), jusqu'alors considérée comme dépourvue d'œuvres.

Notre attention s'est tout d'abord portée sur un anneau, perforé dans une concrétion à l'entrée de la diaclase, sur son pan gauche (fig. 19). Aucun n'avait été jusqu'à présent signalé sur la paroi, bien que les blocs en fournissent de nombreux exemplaires. Sachant par expérience que ces éléments peuvent être directement associés à des sculptures (Roc-aux-Sorciers, Cap-Blanc), nous avons donc ouvert notre champ d'observation et constaté que cet anneau se trouvait en effet sur le cou d'un animal très altéré (fig. 19).

La figure se trouve sur un support naturellement bien délimité : à gauche par le coude que fait la paroi qui change à cet endroit d'orientation, à droite par une grosse convexité qui marque le resserrement de la diaclase, en haut par le surplomb rocheux et, en bas par un ressaut horizontal de la paroi qui s'incurve alors qu'elle entre dans sa partie basse. Elle s'inscrit ainsi dans un cadre rectangulaire, dans un registre légèrement plus bas que celui de la frise.

Cette zone de la paroi est très abîmée. Sa surface est très accidentée. Elle est creusée de multiples écailles dont deux particulièrement larges et profondes, ont respectivement emporté l'extrémité gauche du panneau et un grand morceau de sa partie inférieure (fig. 19 et 20). Un gros volume allongé sub-horizontalement fait saillie dans la partie médiane. La surface est, de plus, tourmentée par des concrétions qui recèlent anfractuosités et autres trous, et qui renforcent l'aspect très irrégulier du support, surtout dans sa moitié supérieure. Les végétaux profitent de la lumière offerte par la porte pour proliférer dans le fond de ces concavités. Bien que très développé dans la partie gauche et dans la partie supérieure, le *mondmilch* disparaît complètement au centre et dans le quart inférieur droit. Ce secteur semble pourtant n'avoir bénéficié d'aucun nettoyage, du moins d'aucun brossage. Il comporte de grandes plages de sédiment qui lui donnent une coloration ocrée.

Trois impacts francs d'outils métalliques assez fins tranchent le support, venant soutenir les placages de terre dans l'hypothèse d'un recouvrement du panneau par le dépôt sédimentaire.

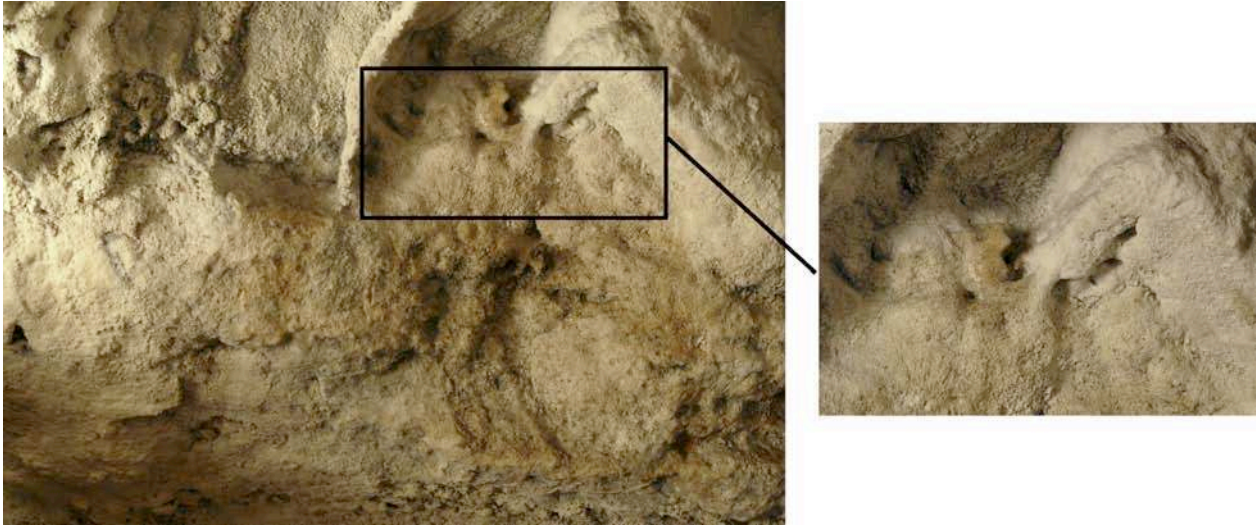


Figure 19 - Nouvelle sculpture (cheval ?) à gauche de la diaclase, portant un anneau sur le cou - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Cl. A. Maulny, novembre 2007.

Figure 19 - New sculpture (horse ?) on the left of the parting, with a ring on the neck.

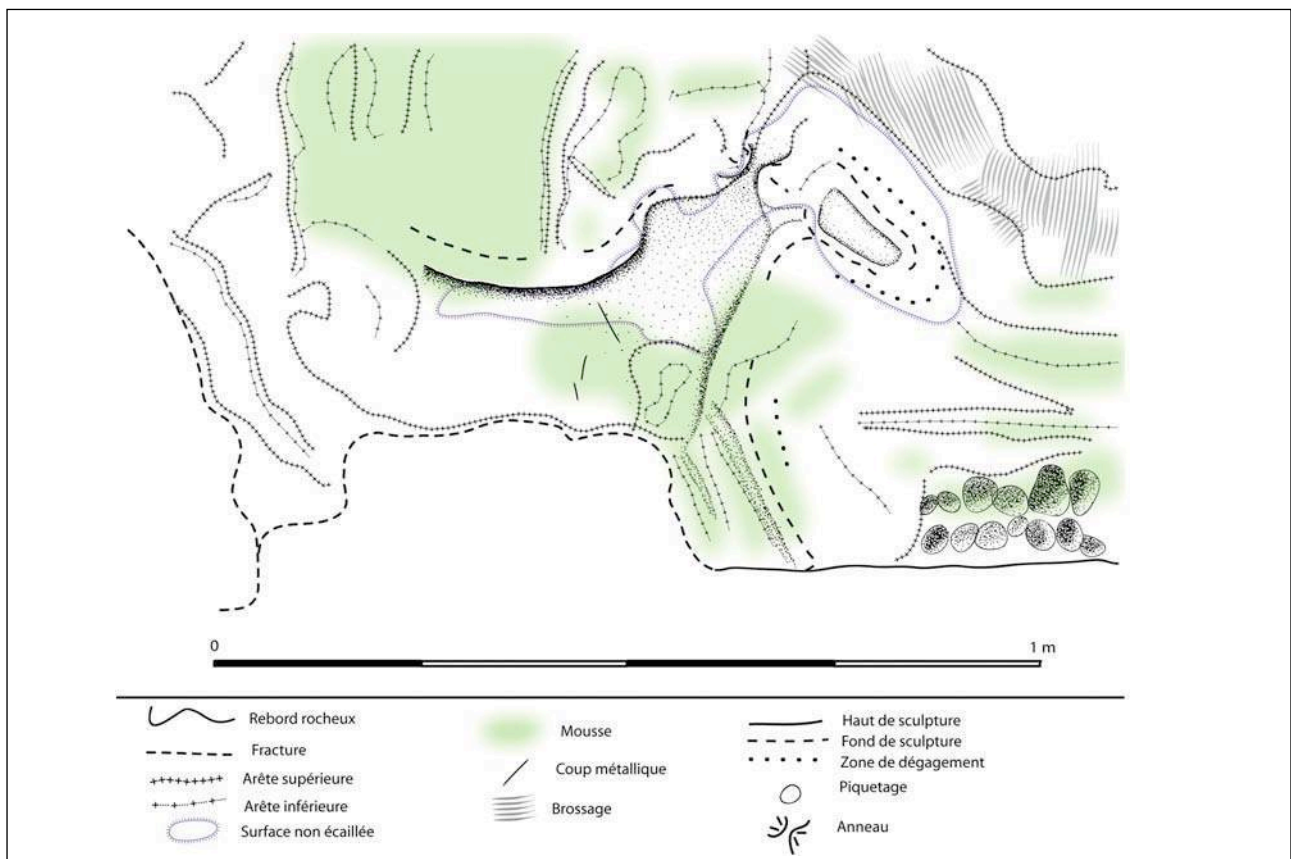


Figure 20 - Relevé analytique du panneau de la nouvelle sculpture (cheval ?) - C. Bourdier, I. Castanet-Daumas, Relevé A. Abgrall, C. Bourdier, O. Fuentes, G. Pinçon 2007.

Figure 20 - Analytical recording of the new sculpture (horse?) panel.

La sculpture, très dégradée, occupe toute la longueur du panneau (fig. 20). Se distinguent clairement le cou sur lequel a été perforé l'anneau et une tête longue et fine, au chanfrein droit, au museau allongé et à la mandibule modelée ; aucun détail interne ne se devine. Le relief du poitrail se dessine, prolongé par le contour nettement abaissé d'une patte antérieure projetée en avant. En arrière de ce membre, un volume allongé, parallèle et dans des dimensions similaires indiquerait-il la seconde patte antérieure ? Le reste du corps est très évanescent. Sa masse est donnée par le volume qui scinde le panneau. Tout l'arrière-train et la moitié inférieure ont été détruits par l'écaillage. Même la ligne cervico-dorsale est amputée de gros enlèvements qui ont certainement modifié légèrement son tracé.

Dans son extension actuelle, la figure mesure 83 cm de longueur pour une hauteur de 50 cm, soit des dimensions assez proches de celles des bas-reliefs de la frise. Sa nature n'est pas si évidente au regard de son altération. Néanmoins, la morphologie de la tête dépourvue d'appendices frontaux, portée au-dessus de la ligne cervico-dorsale et le cou long mais épais évoquent le cheval.

La sculpture est un bas-relief dont le volume varie entre 2,5 cm pour la tête et 7 cm pour le flanc. L'épaisseur originelle est difficile à déterminer, le relief de la tête étant sûrement diminué par l'érosion tandis que le flanc peut avoir été exhaussé par des concrétions. La technique de mise en relief diffère de celles décrites pour les œuvres précédentes : le dégagement est ici assez étroit et n'a pas profondément attaqué le support (fig. 19 et 20). Le piquetage ayant servi à mettre en forme la figure se lit encore très bien autour de la tête et le long de la patte antérieure (fig. 20).

En avant de la sculpture, au niveau de sa patte antérieure, deux lignes parallèles et superposées de cupules entament la paroi (fig. 19 et 20). Les cupules jointives et calibrées ne laissent planer aucun doute quant à leur origine anthropique.

3 - UN NOUVEAU REGARD SUR L'ART PARIÉTAL DE L'ABRI REVERDIT

L'état de conservation très dégradé de la frise incite à prendre du recul vis-à-vis des interprétations émises jusqu'à présent. La première tête de cheval et le troisième bison décrits par F. Delage et H. Breuil nous semblent surinterprétés. De même, la tête de carnassier évoquée par A. Leroi-Gourhan nous apparaît être un leurre de la paroi. Cette étude accompagnée de campagnes de relevés confirme les trois sculptures principales (cheval, bison, bison) et propose de nouvelles lectures. Une prospection plus élargie de la paroi est également venue enrichir la frise d'une œuvre inédite (cheval ?) et, associé à cette sculpture, du premier anneau en place sur la paroi.

Quatre unités graphiques ont ainsi été mises en avant : deux chevaux dont l'un reste hypothétique et deux bisons, de tailles comparables, tous de profil droit, se dirigeant vers l'aval en direction de la Vézère. Ces figures forment véritablement un ensemble structuré, une composition :

une frise. Elles sont alignées sur une même horizontale et se situent toutes à proximité immédiate les unes des autres sans se chevaucher, à l'exception de la première sculpture (cheval ?) séparée des autres par la diaclase. Elles se sont d'ailleurs certainement appuyées sur la ligne de sol fictive que créait le rebord inférieur de la paroi, à la manière de la première figure. Cette homogénéité graphique est enfin renforcée par l'emploi du bas-relief.

Deux d'entre elles montrent des phénomènes de retailles : d'anciennes figures sont reprises, intégrées, modifiées et partiellement effacées dans la réalisation de nouvelles œuvres. Le deuxième cheval a ainsi probablement été exécuté aux dépens d'un bison. Le deuxième bison est taillé dans le volume d'une sculpture antérieure, possiblement un bison. Ce sont donc six sculptures qui ont été reconstruites dans l'abri Reverdit, avec comme thématiques exclusives le cheval et le bison.

L'observation minutieuse de la paroi a permis de préciser la composition de la frise. Elle a amené de nouveaux éléments quant à la chronologie des faits pariétaux, en révélant au moins trois moments d'intervention.

Un premier décor, très vestigiel actuellement, dont ne subsistent que deux sculptures très fragmentaires de bisons, aurait cédé la place à un second, composé de bas-reliefs imposants reproduisant chevaux et bisons. A l'exception du premier cheval, les autres figures témoignent d'une technique singulière, avec un dégagement large et surtout profond, notamment pour les bisons dont la partie basse est surcreusée, le dégagement s'atténuant dans la partie haute du contour.

Dans un troisième temps, le premier bison est retouché, sa tête supprimée. La frise paraît dès lors avoir été laissée à l'abandon, pourtant inachevée puisque aucun des bas-reliefs n'est terminé. Il est, pour le moment, impossible d'estimer le laps de temps écoulé entre chacune de ces trois phases de décor.

La frise montre de profondes analogies avec celle de Cap-Blanc (Marquay, Dordogne), autre abri orné distant de quelques kilomètres. La technique de mise en relief si particulière de Reverdit est uniquement connue sur les bas-reliefs monumentaux, très épais, du Cap-Blanc où le support est évidé sur plusieurs dizaines de centimètres (Rousset 1972). Ces similitudes concernent également la composition. Le deuxième cheval s'apparente étroitement au cheval n° 2 de Cap-Blanc (fig. 13) : tous deux seraient issus d'une retaille de bison et montrent des formes semblables, avec une silhouette qui a conservé la voussure dorsale du bison et une crinière qui est incorporée au volume du cou sans être individualisée. Les rapprochements formels ne peuvent aller plus loin en raison de l'altération des parois de Reverdit.

Le premier cheval diffère en revanche. Par sa technique comme par sa morphologie, il rappelle plus les chevaux de l'abri Bourdois au Roc-aux-Sorciers, abri orné au Magdalénien moyen, éloigné de près de 200 kilomètres, en particulier la finesse et le modelé de sa tête (fig. 21).

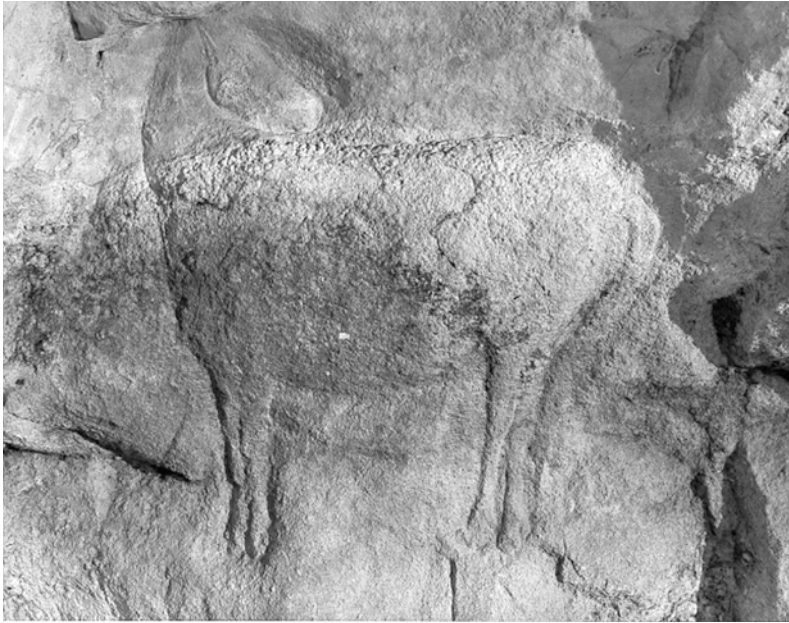


Figure 21 - Cheval dit de la découverte de l'abri Bourdois au Roc-aux-Sorciers. Il illustre parfaitement les conventions graphiques associées à la figure du cheval sur ce site : un corps lourd et épais qui s'oppose à une tête petite et étroite, très allongée - Pinçon, Iakovleva, 1997, Cl. fonds S. de Saint-Mathurin, M.A.N.

Figure 21 - The discover-said-to-be horse of the abri Bourdois, Roc-aux-Sorciers. It perfectly shows the graphic codes associated to the horse image on this site: a heavy thick body that contrasts with the little thin elongated head.

Ses deux influences distinctes sont-elles à rapprocher des deux niveaux d'occupation mis au jour par F. Delage lors de ses fouilles ?

Si l'incertitude plane quant à l'attribution chronologique des œuvres pariétales de Cap-Blanc, celle de la frise du Roc-aux-Sorciers est, en revanche, mieux connue : un millénaire d'occupation entre 15 000 et 14 000 BP (Pinçon, Iakovleva 1997).

À côté de ces analogies, l'art pariétal de Reverdit affiche aussi des conventions graphiques propres. Les "hyper-bisons" (Paillet 1999 - p. 181) exhibent un traitement spécifique avec leur voûture dorsale hypertrophiée de forme carrée.

4 - PERSPECTIVES

Seule une lecture très partielle de l'œuvre originale nous est offerte. D'autres œuvres ont ainsi certainement été détruites, effacées par l'érosion, tant dans le fond de l'abri que sur le plafond. La voûte est, en effet, largement effondrée ; seuls deux mètres environ d'avancée ont été conservés. L'avancée originelle reste difficile à déterminer en raison de l'ancienneté des fouilles et du manque de données (notamment de la répartition spatiale des blocs). Cependant, en nous fondant sur la coupe stratigraphique est-ouest de F. Delage (fig. 2), nous pouvons l'estimer à sept mètres environ, soit un abri assez profond.

F. Delage évoquait l'hypothèse d'une frise sculptée et peinte, ayant mis au jour dans les niveaux archéologiques "plusieurs morceaux de calcaire portant des vestiges de couleur : manganèse, et surtout ocre rouge" (Delage 1935 - p.314). Nous n'avons observé aucun reliquat de peinture, ce qui n'est guère étonnant étant donné les nettoyages dont la paroi a fait l'objet. Un examen minutieux du support à l'aide de lampes UV et IR serait indispensable.

Il est également possible qu'une partie de l'art pariétal de Reverdit ne soit plus accessible, masquée par le remplissage sédimentaire. L'abri est limité sur sa gauche par un cône d'éboulis. Or, la présence de niveaux archéologiques en place dans la coupe stratigraphique reprise par D. Robin et A. Roussot, sous un important éboulis de blocs, atteste que l'occupation du site se poursuit en amont. En outre, l'abri Second des Roches (autrement appelé Reverdit II) s'ouvre à quelques mètres. Seul un sondage y a été pratiqué par A. Reverdit pour lequel le matériel récolté est similaire à celui de l'abri Reverdit (Reverdit 1882). L'abri Second des Roches pourrait ainsi constituer l'extension de l'abri Reverdit.

L'étude des blocs ornés devrait venir compléter cette vision de l'art pariétal de l'abri Reverdit.

L'analyse du matériel archéologique serait nécessaire à une caractérisation chronologique et géographique plus poussée du gisement. Rappelons que F. Delage avait arbitrairement regroupé le matériel de chacun des niveaux archéologiques en un seul lot et que ces artefacts n'ont, à notre connaissance, jamais fait l'objet d'étude en dehors de celle de D. de Sonneville-Bordes sur l'industrie lithique dans les années 1950. Or, l'homogénéité supposée du site est remise en question par les sculptures. Peut-être cette reprise du matériel permettrait-elle aussi d'affiner la chronologie des œuvres. Elle pourrait, en outre, préciser les liens entrevus avec d'autres abris-sous-roche ornés de la même période. Elle s'avère essentielle à notre connaissance et à notre perception des occupants-artistes magdaléniens de l'abri Reverdit dont notre étude ne constitue que la première étape.

BIBLIOGRAPHIE

- AUJOULAT N. 2002 – *Lascaux, le rôle du déterminisme naturel : des modalités d'élection du site aux protocoles de construction des édifices graphiques pariétaux*. Bordeaux : Université de Bordeaux I, 2002. 3 t., 594 p., ill. Thèse N.D. : Sc. : Bordeaux I.
- CAPITAN L., BREUIL H., PEYRONY D. 1910 - *La caverne de Font-de-Gaume aux Eyzies (Dordogne)*. Monaco : Masson, 271 p. ill.
- CLEYET-MERLE J.-J. 1995 – *La province préhistorique des Eyzies : 400000 ans d'implantation humaine*. Paris : co-édition Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites et CNRS Ed., 126 p. ill.
- CLEYET-MERLE J.-J., MADELAINE S., JUGIE Ph. 1994 - A propos d'un bison gravé sur bloc de l'abri Reverdit à Sergeac (Dordogne). *Paléo*, 6, pp. 309-312, 2 fig.
- DELAGE F. 1927 - *Sergeac : un beau site périgourdin, un centre de recherches préhistoriques*. Montignac : Imp. de la Vézère, 22 p. ill.
- DELAGE F. 1935 - Les Roches de Sergeac (Dordogne). *L'Anthropologie*, 45, pp. 281-317, 21 fig.
- GUILLOT P.-L. 1979 – *Carte géologique France (1/50 000), feuille Terrasson (784)*. Orléans : BRGM.
- HARDY M. 1880 - La station préhistorique des Roches, commune de Sergeac. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 7, pp. 110-113.
- LAMING-EMPERAIRE A. 1962 - *La signification de l'art rupestre paléolithique*. Paris : A. et J. Picard, 425 p. ill.
- LEROI-GOURHAN A. 1965 - *Préhistoire de l'art occidental*. Paris : Mazenod, 485 p. ill.
- PAILLET P. 1999 - *Le bison dans les arts magdaléniens du Périgord*. Paris : CNRS Ed., 475 p. ill.
- PINCON G. 2004 – Méthodes de relevé appliquées à l'étude de l'art pariétal magdalénien du Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne, France). *Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes*, 33, pp. 43-58.
- PINCON G., FUENTES O., BOURDIER C., BOCHE E. 2005 - *Etude et relevés d'art pariétal. La Chaire-à-Calvin (Charente)*. Rapport d'activité annuelle 2005, 50 p. ill.
- PINCON G., FUENTES O., BOURDIER C. 2008 - Chronologie des œuvres pariétales, entre tradition et innovation. *In Situ, revue numérique des patrimoines de l'Inventaire général*, n°9, www.revue.inventaire.culture.gouv.fr/insitu
- PINCON G., IAKOVELVA L. 1997 - *Angles-sur-l'Anglin (Vienne), La Frise sculptée du Roc-aux-Sorciers*. Paris : Co-édition Comité des Travaux Historiques et Scientifiques et Réunion des Musées Nationaux, 168 p. ill.
- REVERDIT A. 1878 - Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 5, pp. 384-419, 2 fig.
- REVERDIT A. 1882 - *Station des Roches, commune de Sergeac*. Toulouse : Durand, Fillous et Lagarde, 45 p. ill.
- ROBIN D. 1986 - Sergeac, Castelmerle, abri Reverdit. *Gallia Préhistoire*, 29, pp. 240-241.
- ROUSSOT A. 1972 - Contribution à l'étude de la frise sculptée du Cap Blanc. *In* : M. Almagro Basch, M. A. Garcia Guinea (Ed.), *Santander Symposium, Symposium internacional de arte rupestre*. Santander (14-20 septembre 1970). Madrid : Consejo superior de investigaciones, pp. 87-115, 5 fig.
- ROUSSOT A. 1984 - Abri Reverdit. *In* : *L'Art des Cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Paris : Ministère de la Culture, pp. 222-224, 3 fig.
- ROUSSOT A. 1985 - Instruments perforés de la collection Reverdit conservés au Bristish Museum. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 112, pp. 339-344.
- SAINT-MATHURIN S. de 1984 - L'abri du Roc-aux-Sorciers. *In* : *L'art des Cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Paris : Ministère de la Culture, pp. 583-587, 5 fig.
- SONNEVILLE-BORDES D. de 1960 - *Le Paléolithique Supérieur en Périgord*. Bordeaux : Delmas, 2 vol., 558 p. ill.
- VIALOU D. 1986 – *L'art des grottes en Ariège magdalénienne*. Paris : CNRS Ed., 432 p. ill.

